

JUILLET 2017

# POUR UN CLIMAT CONTRE LA FAIM

DÉPASSER LES CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
SUR LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE, LES BESOINS HUMANITAIRES  
ET LE DÉVELOPPEMENT

---

PAPIER DE POSITIONNEMENT



# INFORMATIONS LÉGALES

## DROITS D'AUTEUR

© Action contre la Faim - Juillet 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

## CAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document vise à fournir un accès public aux informations relatives aux initiatives et aux politiques d'ACF International. L'objectif consiste à diffuser des informations exactes et actualisées au moment de la publication. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs qui nous seront signalées. Les informations qui suivent :

- sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou des sites externes sur lesquels ACF n'a aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité ;
- ne constituent pas de manière exhaustive un avis juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de limiter la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences des législations nationales applicables ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

**LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE SONT ÉTROITEMENT LIÉS. DES ÉTUDES MONTRENT QUE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POURRAIENT AUGMENTER LES RETARDS DE CROISSANCE CHEZ L'ENFANT DE 62 % EN 2050 ET AUGMENTER LE NOMBRE D'ENFANTS SOUS-ALIMENTÉS DE 25,2 MILLIONS.**

**LE PRÉSENT RAPPORT VISE À EXPOSER LA COMPRÉHENSION QU'À ACTION CONTRE LA FAIM DES IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE ET LES VIES HUMAINES, Y COMPRIS AU REGARD DES DÉPLACEMENTS FORCÉS ET DES DÉFAILLANCES DU SYSTÈME HUMANITAIRE ACTUEL FACE À CES NOUVEAUX DÉFIS, ET À PRÉSENTER LES RECOMMANDATIONS DE CHANGEMENTS POLITIQUES PROPOSÉES PAR ACTION CONTRE LA FAIM DANS LES DOMAINES CONCERNÉS.**

## SOMMAIRE

**4**

---

**INTRODUCTION**

**5**

---

**CHANGEMENTS CLIMATIQUES, CHOCS EN AUGMENTATION ET NOUVEAUX DÉFIS**

**9**

---

**MIGRATION ET CONFLITS : LES NOUVEAUX VISAGES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**13**

---

**LE SYSTÈME HUMANITAIRE EST INCAPABLE DE FAIRE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**17**

---

**UNE VOIE À SUIVRE POUR METTRE FIN AUX BESOINS**

**20**

---

**PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

# INTRODUCTION

L'année 2016 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée (NOAA, 2017). Ce constat fait suite à la tendance du XXI<sup>e</sup> siècle qui a déjà connu 16 des 17 années les plus chaudes depuis le début des statistiques météorologiques. Ce record ne vient pas seul : en 2016, 96,6 millions de personnes ont eu besoin d'un soutien humanitaire, tandis que les exigences de financement ont dépassé 22 milliards d'USD (OCHA, 2017). En Afrique australe et de l'Est, et en Amérique centrale, 60 millions de personnes ont subi les conséquences de la sécheresse provoquée par le phénomène El Niño ; l'Inde et le Brésil ont quant à eux été touchés par des inondations. L'ouragan Matthew a causé d'immenses dégâts en Haïti. À l'échelle mondiale, les dommages liés aux catastrophes naturelles ont coûté 50 milliards d'USD en 2016 aux compagnies d'assurance<sup>1</sup>, tandis que des dommages d'un montant de 123 milliards d'USD n'auraient pas été assurés. Ce chiffre a doublé depuis 2015. D'après l'organisation DARA (2012), les changements climatiques entravent déjà le développement. Selon ses estimations, le coût de l'impact des changements climatiques en 2010 s'élevait à 1 % du PIB mondial, soit 700 milliards d'USD, ce à quoi il convient d'associer 400 000 décès provoqués par la faim et les maladies transmissibles et 4,5 millions autres décès liés à la pollution de l'air et aux cancers.

La communauté humanitaire n'a pas su répondre à ces besoins sans précédent. S'agissant de la réponse apportée au phénomène El Niño, le déficit de financement approchait les 1,7 milliard d'USD (OCHA, 2016), et, d'une manière générale, les besoins ne furent financés qu'à hauteur d'environ 55 % (Siegfried, 2016). Face à des besoins en augmentation croissante, notre capacité à couvrir les crises humanitaires est de plus en plus remise en question, en raison du manque de financements, de l'absence de réactivité ou de problèmes d'accès. Ceci appelle des solutions à long terme, afin de renforcer la résilience des personnes les plus vulnérables et d'éviter ou de réduire ainsi les besoins humanitaires futurs. De nombreux débats ont émergé de cette évaluation, et de nouvelles orientations, ainsi que de nouveaux engagements, ont été proposés lors du Sommet humanitaire mondiale, qui a eu lieu en mai 2016.

Alors que les changements climatiques aggravent les facteurs de crises humanitaires, ils révèlent le lien complexe qui relie les actions humanitaires et de développement : renforcer la résilience pour réduire les besoins, garantir des moyens d'existence durables pour permettre une adaptation aux chocs futurs. Ils mettent également en évidence les nombreuses questions non résolues qui gravitent autour des droits humains dans le contexte humanitaire, notamment dans le cas des déplacements forcés provoqués par les changements climatiques.

Action contre la Faim reconnaît que l'impact des changements climatiques pourrait être désastreux et anéantir des années d'avancées dans le combat contre la faim et la malnutrition. En sa qualité d'acteur de l'humanitaire et du développement œuvrant à éradiquer la faim et la malnutrition et à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), Action contre la Faim s'engage à promouvoir des changements politiques visant à améliorer le système humanitaire, l'aide publique au développement, les initiatives internationales et les cadres nationaux face aux changements climatiques.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS D'ACTION CONTRE LA FAIM EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Les processus, les engagements et les financements internationaux liés aux changements climatiques doivent garantir que les impacts humanitaires des changements climatiques soient pleinement intégrés et que les piliers de la sécurité nutritionnelle soient pris en compte, en prêtant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.
- L'ensemble des politiques nationales relatives aux composantes de la sécurité nutritionnelle (sécurité alimentaire, sécurité sanitaire, environnement sanitaire, pratiques de soins et santé mentale, ainsi que l'éducation) doivent tenir compte des impacts des changements climatiques et développer des stratégies et des directives appropriées afin de relever ces nouveaux défis.
- Le système humanitaire doit procéder aux changements nécessaires afin de faire face aux besoins humanitaires croissants et plus imprévisibles dus aux changements climatiques. Ceci implique des changements de la part des États, des donateurs et des professionnels de l'aide.
- Les droits humains fondamentaux et le Droit international humanitaire (DIH) doivent être respectés face aux changements climatiques ; ceci s'applique notamment aux personnes en situation de déplacement forcé et aux personnes menacées par les changements climatiques et les mesures prises au nom de son atténuation ou de l'adaptation à celui-ci.

Le présent rapport entend donner un panorama complet et cohérent de la théorie du changement prônée par Action contre la Faim dans les domaines mentionnés précédemment.

**01/**

**CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES,  
CHOCS EN  
AUGMENTATION  
ET NOUVEAUX  
DÉFIS**



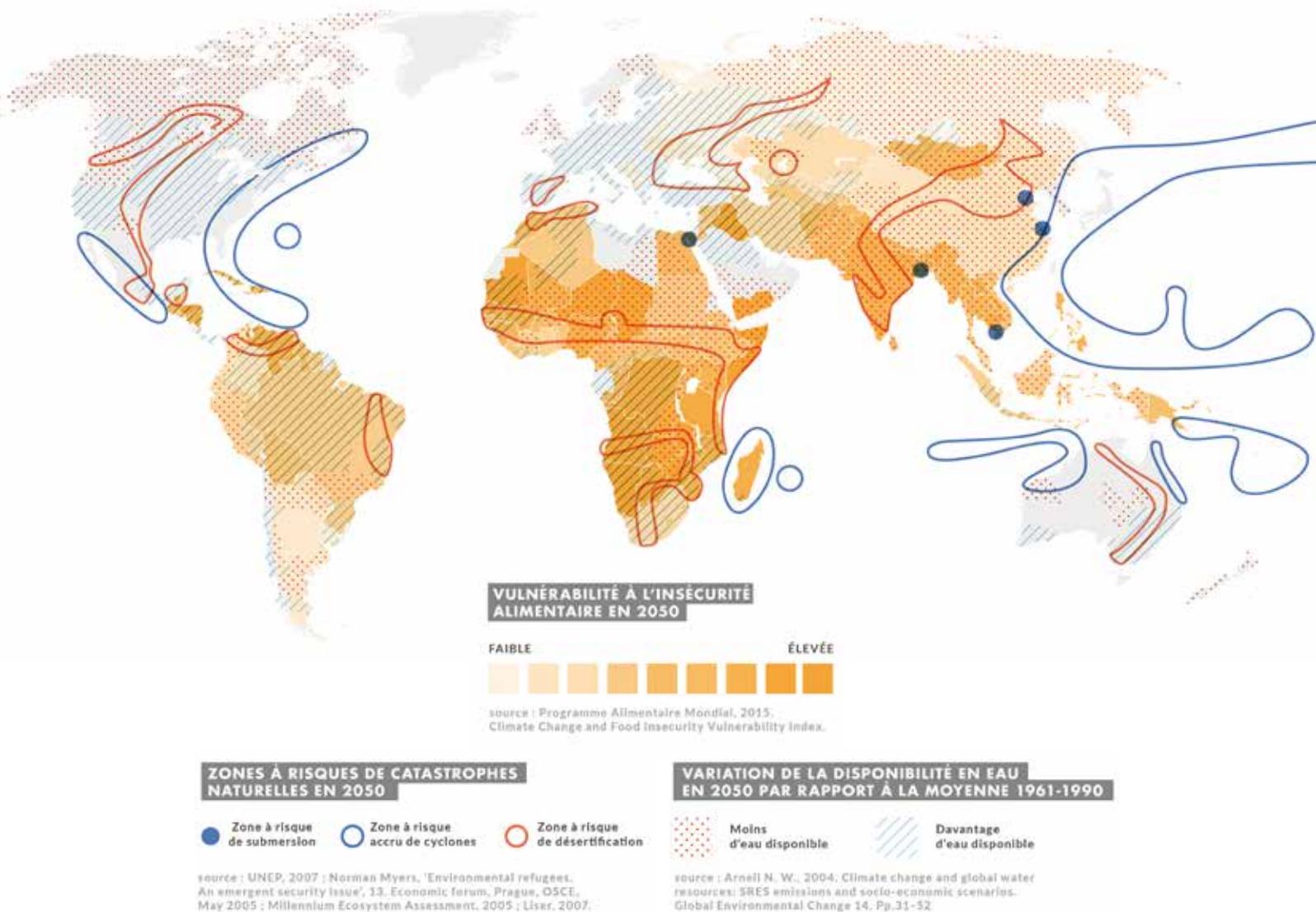
## DES CHOCS RÉPÉTÉS ET DES CHANGEMENTS À LONG TERMES AFFECTANT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

Les sécheresses sans précédent et le nombre croissant d'ouragans, d'inondations et de vagues de chaleur sont les effets les plus frappants des changements climatiques. Bien qu'ils concernent tout un chacun, ces événements affectent avant toute chose les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Ces impacts peuvent être en partie contenus dans les pays développés, mais les pays les moins avancés, les économies faibles et les États fragiles paient quant à eux un lourd tribut.

En 2014, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR) a rappelé que 87 % des impacts et des pertes dues aux catastrophes naturelles étaient liés au climat, confirmant ainsi une tendance constatée depuis 20 ans (*UN News 2015*). Ces événements deviendront plus fréquents et plus intenses puisque le réchauffement climatique devrait produire davantage d'évaporation, amplifiant ainsi les sécheresses et la fréquence des épisodes neigeux et pluvieux intenses (*National Academies of Sciences, 2015*). Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (2007), cette tendance croissante aux précipitations intenses dans certains bassins versants implique un risque accru d'inondations à l'échelle régionale.

Les vagues de chaleur sont déjà plus fréquentes et intenses. En avril 2016, l'Inde a enregistré le pic de température le plus élevé jamais relevé, à 51°C. En 2015, une vague de chaleur a tué 3

**FIGURE 1**  
**LESS PRINCIPAUX IMPACTS CLIMATIQUES EN 2050**



000 personnes au Pakistan. L'Organisation météorologique mondiale (2015) a confirmé que leur fréquence et leur intensité allaient s'intensifier. Selon une étude publiée en juin 2017 (Mora et al.), en 2100, jusqu'à 74 % de la population mondiale pourrait devoir affronter des vagues de chaleur meurtrières pouvant durer au minimum 20 jours.

Les chocs climatiques soudains s'accompagnent aussi de changements lents sur le long terme. Ces changements sont moins visibles mais leurs conséquences sont plus insidieuses, dégradant les moyens d'existence et les conditions de vie de centaines de milliers d'individus. La planète entière fait face à la fonte de glaces, aux changements saisonniers des précipitations, à la hausse des températures, à l'élévation du niveau des mers, à la salinisation des sols dans les zones côtières et à l'acidification des océans. Les événements climatiques interrompent les cycles de culture, stérilisent les sols, déciment les troupeaux, limitent l'accès à l'eau, accélèrent la désertification, réduisent les stocks de poissons et, ainsi, réduisent les sources de revenus et poussent de plus en plus d'individus vers la pauvreté. Selon la Banque mondiale (2016), les changements climatiques pourraient accroître le nombre de personnes pauvres de 122 millions d'ici 2030.

## EL NIÑO 2015-2016

Si le lien évident entre El Niño-oscillation australe (ENSO) et les changements climatiques reste controversé, les météorologues s'accordent sur le fait que les changements climatiques vont provoquer davantage d'épisodes ENSO, qui seront probablement plus intenses. En 2015-2016, Action contre la Faim a été particulièrement active lors la crise El Niño, qui a plongé 60 millions de personnes dans une grave insécurité alimentaire et dont les effets se font toujours sentir début 2017. L'Éthiopie, la Somalie, le Malawi, le Salvador, l'Inde et l'Indonésie ont été particulièrement frappés. ACF a fait campagne pour obtenir des fonds d'urgence et des réponses politiques à long terme incluant la protection sociale, la préparation et l'adaptation aux changements climatiques.

Les changements climatiques interfèrent également avec d'autres phénomènes météorologiques comme El Niño (Caj, 2014) ou le dipôle de l'océan Indien, car ils augmentent la température des eaux de surface des océans (Hoell, 2016). El Niño ou ENSO est un perturbateur climatique majeur puisqu'il affecte le régime des températures et des précipitations en Amérique du Sud et du Nord, en Afrique orientale et australe, en Asie de l'Est et du Sud et en Océanie. Les derniers événements ENSO, La Niña en 2010-2011 et El Niño en 2015-2016, ont eu des effets dévastateurs sur les plus vulnérables, affectant jusqu'à 60 millions d'individus (OCHA, 2016 (2)).

La diminution progressive des ressources naturelles combinée à des précipitations imprévisibles et au nombre croissant de chocs détériorent les conditions de vie et les moyens d'existence des plus vulnérables et laissent présager un avenir bien sombre pour ceux qui subissent déjà les conséquences des changements climatiques. Les populations affectées sont principalement les petits producteurs agricoles (FAO, 2016) ainsi que les femmes et les enfants.

## DE GRAVES IMPACTS SUR LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE ET UNE MENACE POUR LA RÉALISATION DES ODD

Si, de prime abord, la malnutrition et les changements climatiques semblent n'avoir aucun rapport, la littérature académique met de plus en plus en évidence leurs liens étroits. En 2015, le Rapport sur la nutrition mondiale (IFPRI) a consacré un chapitre aux modalités selon lesquelles les changements climatiques affectent la nutrition, notamment la sécurité alimentaire, les maladies ou l'eau et l'assainissement. En fait, tous les composants de la sécurité nutritionnelle sont menacés.

**La sécurité alimentaire :** les changements climatiques perturbent déjà les conditions climatiques locales (Rosenzweig, 2001, Hansen, 2016) et vont réduire les rendements agricoles (GIEC, 2007 et 2014), la teneur nutritionnelle des cultures, notamment en protéines, fer et zinc (Myers et al., 2014) et la disponibilité par habitant en fruits et légumes ; ceci entraînera 534 000 décès supplémentaires par an en 2050 (Springmann, 2016), plongera dans la pauvreté 35 à 122 millions de personnes supplémentaires d'ici 2030 (Banque mondiale, 2016) et augmentera la variabilité saisonnière et annuelle (Feng, 2013). Ainsi, d'après le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD 2007), en 2080, 600 millions de personnes supplémentaires souffriront de la faim. Les études les plus pessimistes portent ce chiffre à 1,7 milliard de personnes (Dawson, 2014).

**L'environnement sanitaire :** la pénurie d'eau devrait toucher 500 millions de personnes supplémentaires et jusqu'à 3 milliards d'individus (Gosling, 2013) et les risques de contamination de l'eau devraient augmenter en raison des catastrophes climatiques (Hunter 2003).

**La sécurité sanitaire** est également directement affectée par les changements climatiques avec le développement des maladies à transmission vectorielle et hydrique, comme le paludisme (Martens, 1995), la dengue (Patz, 1998), la diarrhée (Kolstad, 2011) et le choléra (Pascual, 2000), et avec de nombreuses autres implications sanitaires (Patz, 2005, McMichael, 2006, Costello, 2009). En outre, les événements climatiques extrêmes, en détruisant les infrastructures, peuvent empêcher l'accès aux établissements de soins (Watson, 2007), ce qui représente notamment un risque pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge (Callaghan, 2007). L'Organisation mondiale de la Santé (2015) dresse la liste suivante des différentes implications sanitaires des changements climatiques :

“ Surmortalité liée à la chaleur ; incidence accrue des épuisements dus à la chaleur et des coups de chaleur ; maladies circulatoires, cardiovasculaires, respiratoires et rénales exacerbées ; accroissement des décès prématurés liés à l'ozone et à la pollution de l'air produite par les incendies, notamment lors des vagues de chaleur ; accélération de la croissance microbienne et de la survie, la persistance, la transmission et la virulence des pathogènes ; changement des répartitions géographiques et saisonnières des maladies (par ex. le choléra, la schistosomiase) et proliférations d'algues nuisibles ; absence d'eau pour l'hygiène ; dégâts causés par les inondations aux infrastructures d'eau et d'assainissement ;

*accélération de la reproduction des parasites et accroissement du taux de piqûres ; prolongation des saisons de transmission ; réémergence de maladies autrefois courantes ; modification de la distribution et de l'abondance des vecteurs de maladies ; diminution de l'efficacité des interventions de lutte antivectorielle ; effets combinés de la sous-nutrition et des maladies infectieuses. ”*

Enfin, les pratiques de soins et l'éducation sont également directement affectées. En effet, les changements climatiques sont à l'origine de conflits (Barnett, 2007), de déplacements forcés (Ionesco, 2016) et de migrations (Reuveny, 2007), qui génèrent davantage de situations stressantes où l'accès à l'éducation et la mise en place de bonnes pratiques de soins sont entravés (Machel, 2001, Minoiu, 2014, Justino, 2012).

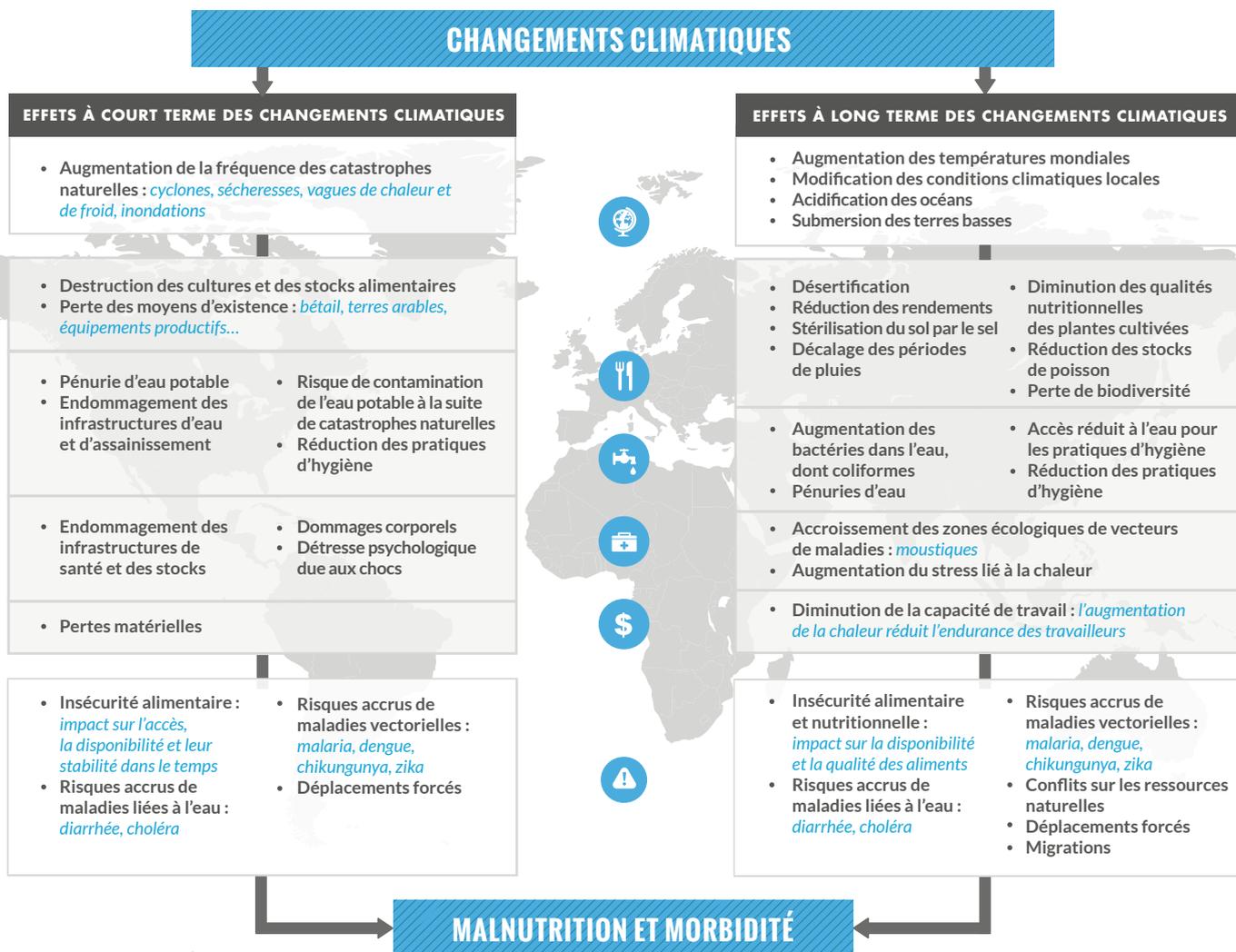
Les changements climatiques menacent les acquis en termes de développement, notamment pour les plus vulnérables, les femmes et les enfants. En outre, les enfants souffrant de malnutrition lors des 1 000 premiers jours de vie sont davantage susceptibles de devenir des adultes aux capacités mentales et

physiques amoindries (Hoddinott, 2013), alourdissant encore la charge pour les économies nationales.

La capacité des États à aider les populations touchées à faire face aux impacts des changements climatiques serait également affaiblie. Selon Ubelejit (2014), les changements climatiques entraveraient le développement, intensifieraient les disparités entre les riches et les pauvres, affaibliraient la capacité des États à fournir les ressources, les opportunités et les services permettant aux citoyens de conserver leurs moyens d'existence et, enfin, provoqueraient la défaillance des États.

**COMPTE TENU DE TOUS CES IMPACTS, ON ESTIME QUE, D'ICI 2050, LES RETARDS DE CROISSANCE POURRAIENT AUGMENTER DE 23 % EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE 62 % EN ASIE DU SUD-EST (LLYOD, 2011). LE NOMBRE D'ENFANTS EN SOUS-NUTRITION EN 2050 DEVRAIT ÉGALEMENT AUGMENTER DE 25,2 MILLIONS À CAUSE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ATTEINDRE 138 MILLIONS (PHALKEY, 2015).**

**FIGURE 2**  
**IMPACTS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES FACTEURS DE MALNUTRITION ET DE MORBIDITÉ INFANTILE**



02/

**MIGRATION  
ET CONFLITS :  
LES NOUVEAUX  
VISAGES DES  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**



## LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES MENACENT LA SÉCURITÉ HUMAINE

Les menaces pour les vies humaines et les conditions de vie proviennent généralement d'une combinaison de facteurs. De plus en plus, les changements climatiques sont considérés comme un facteur de risque majeur pour la sécurité humaine et ce danger ne va cesser de s'accroître. En effet, la dégradation des moyens d'existence et des conditions de vie ainsi que l'instabilité de l'accès aux ressources naturelles comme l'eau et les terres arables accentuent la pression et la concurrence sur les ressources existantes et peuvent engendrer de la violence entre et au sein des communautés. Dans un contexte de déplacements forcés, la réduction des ressources peut créer de nouvelles tensions et les communautés d'accueil risquent d'être déstabilisées.

Le lien entre pénurie de ressources et violence n'est pas nouveau. Ainsi, en Afrique, il est extrêmement probable que le réchauffement à venir va être à l'origine de guerres civiles ; les projections pour 2030 suggèrent une augmentation de 54 % des conflits armés et 393 000 décès supplémentaires liés à ces conflits (Burke 2009). Un autre rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (2015) explique le rapport entre insécurité alimentaire, violence et migrations en Amérique centrale, et identifie les changements climatiques comme une source majeure d'insécurité alimentaire dans la région. Il a également été confirmé que les changements climatiques provoquaient la migration suite à des problèmes agricoles au Sénégal et au Burkina Faso (Nawrotzki, 2016). La migration peut en effet être le seul mécanisme de survie dans les régions souffrant d'un manque de terres arables, d'une désertification, de l'impossibilité d'irriguer ou de la perte complète des moyens d'existence suite à des chocs. Le déplacement forcé ou la migration temporaire peuvent également faire suite à une catastrophe soudaine, telle que des inondations détruisant les cultures sur pied et le bétail. Comme le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis le faisait remarquer en 2015 :

“ Les humains, comme toute autre espèce du globe, se dispersent lorsque leur environnement ne répond plus à leurs besoins. Avec le réchauffement de la planète, de plus en plus de pays vont être en concurrence face à la réduction des ressources en eau et en nourriture. Plutôt que rester et mourir de faim, les gens vont lutter pour leur survie. ”

La migration, pour trouver un endroit plus adapté pour s'installer, et les déplacements forcés, pour fuir les inondations, d'autres catastrophes naturelles ou encore des conflits relatifs aux ressources, vont s'accroître avec les changements climatiques.

Les changements climatiques ont été particulièrement désignés comme facteur de conflit en Syrie (Gleick, 2013, Kelley, 2014), en Somalie (Reuveny 2007), au Nigeria (Obioha 2008) et il est prévu qu'ils soient à l'origine de conflits majeurs dans de nombreuses autres régions, en Asie centrale (Bernauer, 2012), par exemple. Dans toutes ces régions, la combinaison des conflits et des changements climatiques a entraîné le déplacement de populations.

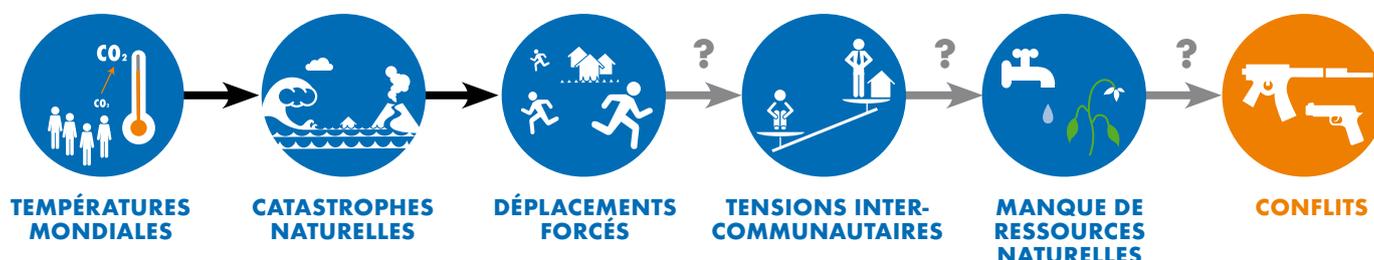
Il est très compliqué de quantifier tous les futurs impacts des changements climatiques sur les vies humaines et les conditions de vie. Toutefois, Myers (1993) avait déjà estimé que les changements climatiques allaient impliquer le déplacement forcé de 150 millions de personnes d'ici 2050, avant de réviser son pronostic à 200 millions (Myers 2005), puis à 250 millions (Christian Aid, 2007). Ces chiffres ont été calculés en se basant sur les conséquences directes des changements climatiques : diminution des ressources, désertification, submersion des basses-terres et conditions météorologiques extrêmes récurrentes. Il est presque impossible d'estimer les effets de ces flux de population sur les vies humaines et les conditions de vie, ni les cercles vicieux qui pourraient en résulter. En mai 2017, une nouvelle étude a mis en évidence les liens entre la fonte de la calotte glaciaire du Groenland due aux changements climatiques et de futures sécheresses au Sahel, qui pourraient forcer 360 millions de personnes à quitter la région (Defrance et al.).

Les principales difficultés pour projeter les impacts réels des changements climatiques sur la sécurité humaine résident dans

De nombreuses voies mènent des changements climatiques aux conflits, aux déplacements forcés et aux migrations. Quatre voies au minimum sont identifiées :

- **Les changements climatiques mènent à la pénurie de ressources et à la concurrence accrue autour de ces dernières**, entraînant des violences ou des conflits intercommunautaires, pouvant se solder par des déplacements forcés ;
- **Les changements climatiques provoquent davantage de catastrophes naturelles**, entraînant des déplacements forcés, des réinstallations puis des tensions autour des ressources locales, menant à des conflits (voir Figure 3) ;
- **Les changements climatiques provoquent davantage de catastrophes, entraînant des déplacements forcés**. Les populations déplacées finissent dans des camps de réfugiés, où elles peuvent être recrutées par des milices et des groupes d'opposition armés, aggravant les conflits déjà existants ;
- **Les changements climatiques dégradent lentement ou subitement les moyens d'existence et plongent les populations dans la pauvreté**. Les personnes pauvres sont davantage susceptibles d'être recrutés par des groupes armés afin de s'assurer un revenu, ce qui alimente les conflits existants.

**FIGURE 3**  
**EXEMPLES DE VOIES POTENTIELLES MENANT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX CONFLITS ARMÉS**



Source : Ionesco, 2016 et UK Climate Change and Migration Coalition et création d'Action contre la Faim

la capacité de réponse des États et les mesures d'adaptation prises pour réduire les besoins et les impacts potentiels. Réinstaller totalement des populations déplacées, les protéger et reconstruire leurs moyens d'existence au lieu de les laisser dans des camps ou dans des communautés d'accueil avec des ressources déjà en diminution aura forcément des conséquences différentes en termes de sécurité (Jacobsen, 2003). Le problème est particulièrement important dans les États fragiles aux capacités limitées pour accueillir, réinstaller et soutenir un nombre croissant d'individus en situation de déplacement forcé, notamment lors des afflux soudains.

Ce sujet étant de plus en plus discuté au niveau international, une initiative menée par les États a été créée en 2012 pour prendre en charge les besoins de protection des populations déplacées vers un autre pays à cause de catastrophes et des changements climatiques : l'initiative Nansen. Elle a évolué pour devenir la Plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes/ Platform on Disaster Displacement (PDD) lors du Sommet Humanitaire Mondial d'Istanbul en 2016. Les missions de cette Plateforme sont de combler les lacunes de connaissances et de données, d'améliorer l'utilisation des pratiques efficaces identifiées et de promouvoir la cohérence des politiques.

En février 2017, le Conseil norvégien pour les réfugiés/Norwegian Refugee Council et le Centre de surveillance des déplacements internes/Internal Displacement Monitoring Center ont publié un document expliquant les liens entre la réduction des risques liés aux catastrophes et les déplacements. Ce rapport présente les multiples opportunités offertes par le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, récemment adopté pour traiter les catastrophes naturelles et les déplacements provoqués par les changements climatiques. Il conclut sur ces termes :

“ Accroître la sensibilisation et le partage des connaissances relatives aux approches de collecte des données sur le déplacement et les risques liés au déplacement permettrait de traduire les engagements et les aspirations du Cadre de Sendai en actions concrètes. ”

## RÉPERCUSSIONS NON RÉSOUES SUR LES DROITS HUMAINS

Si les pays en développement justifient leurs émissions de gaz à effet de serre par le droit au développement, proclamé par les Nations Unies en 1986, les changements climatiques en découlant menacent directement un vaste ensemble de droits (intégrité physique et mentale, santé, alimentation, eau, propriété, éducation, environnement sain) et en impliquent d'autres comme les droits des migrants, le Droit international humanitaire, le droit à la réinstallation et, enfin, le droit à la vie. La prise en compte des effets à long et court terme des déplacements forcés dus aux changements climatiques est un exemple révélateur de ces questions complexes.

Les changements climatiques peuvent avoir de lourdes conséquences sur les droits humains et la protection des populations migrantes. Un réfugié, selon la Convention de Genève de 1951, est :

“ Une personne qui ne peut ou ne veut retourner dans son pays d'origine en raison d'une crainte bien fondée d'être persécutée pour des raisons de race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social particulier, ou opinion politique. ”

Certains principes clés accompagnent cette définition : non-discrimination, non-pénalisation et non-refoulement vers le pays d'origine des individus ayant le statut de réfugié. Cette définition n'inclut toutefois pas les personnes fuyant une catastrophe naturelle en cours ou imminente, la désertification totale de leur territoire, la perte de leurs moyens d'existence suite à une dégradation de l'environnement produite par les changements climatiques ni, plus étonnamment encore, la disparition de pays entiers suite à la submersion et l'élévation du niveau de la mer. En raison de cette définition juridique, il est difficile, pour les déplacés pour raisons climatiques, d'obtenir la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, d'accéder à de l'aide et à des services de base et de bénéficier d'une protection. Ils restent



donc sans cadre juridique spécifique définissant leurs besoins de protection. En outre, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ne bénéficient pas de la protection internationale et il est urgent de répondre à leurs besoins et à leurs droits, même si certains peuvent bénéficier de cadres régionaux applicables à leur statut, comme la Convention de Kampala. La plupart d'entre eux n'aura cependant pas cette possibilité. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) ont élaboré des *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*<sup>2</sup> qui proposent une approche complète de la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et devraient être pris en compte par les États pour répondre aux besoins des populations concernées.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme<sup>3</sup> confirme également que l'absence d'approche basée sur les droits humains en matière de déplacements contribue à la situation de migration actuelle, où les populations déplacées n'ont accès à aucun service qui pourrait répondre à leurs besoins fondamentaux et de protection. En ce sens, **il est important de rappeler que les États ont l'obligation de respecter, protéger et assurer les droits humains de tous les individus sous leur juridiction, quel que soit leur statut juridique.** De nouvelles solutions, basées sur les besoins et les principes humanitaires, doivent être trouvées pour prendre en compte et protéger les populations déplacées en raison des changements climatiques.

Dans le cadre de l'initiative Nansen, un *Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières*<sup>4</sup> a été adopté par plus de 100 États en octobre 2015. Cet Agenda identifie des principes clés pour assurer les besoins de protection et d'assistance des personnes déplacées au-delà des frontières

dans le contexte de catastrophes. Il souligne le besoin de trouver des solutions durables, comprenant des voies légales et sûres pour migrer dans la dignité, comme la réinstallation dans un autre pays, notamment lorsque le retour volontaire et dans la dignité vers le pays ou la région d'origine n'est pas possible. L'Agenda se concentre également sur la situation et les besoins spécifiques des populations vulnérables telles que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Il est important que leur situation spécifique soit traitée et que leurs besoins soient jugés prioritaires et satisfaits. Enfin, l'Agenda traite de la question du statut des personnes déplacées en raison des changements climatiques. S'il reconnaît l'absence de dispositions claires dans la loi internationale, il recommande aux États d'accorder des visas d'admission temporaire et de séjour aux personnes déplacées pour des raisons climatiques, de donner la priorité au traitement de leurs procédures normales d'immigration ou d'accélérer l'examen de leur demande d'asile. Même si l'Agenda n'est pas contraignant, il donne une opportunité de garantir que les populations déplacées à cause des changements climatiques **reçoivent une protection et une aide humanitaire basées sur leurs besoins et non sur leur statut.**

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les liens entre les changements climatiques et les conflits peuvent parfois être difficiles à identifier ou à démontrer. Par conséquent, quelles que soient les causes profondes d'un conflit, le droit international doit être respecté (et, le cas échéant, le Droit international humanitaire, mais nous pouvons supposer que la violence liée au climat ne franchira pas nécessairement le seuil du conflit armé) pour garantir que les populations touchées ont accès à des services de base et peuvent assurer leurs besoins fondamentaux tels que ceux en matière de sécurité alimentaire et d'accès à l'eau, à l'hébergement, à la santé et la protection.

2 - [www.unhcr.org/fr/protection/idps/4b163f436/principes-directeurs-relatifs-deplacement-personnes-linterieur-propre-pays.html](http://www.unhcr.org/fr/protection/idps/4b163f436/principes-directeurs-relatifs-deplacement-personnes-linterieur-propre-pays.html)

3 - [www.ohchr.org/EN/Issues/Migration/Pages/MigrationAndHumanRightsIndex.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Migration/Pages/MigrationAndHumanRightsIndex.aspx) (en anglais)

4 - L'Agenda pour la protection des personnes déplacées, est disponible sur : <https://nanseninitiative.org/wp-content/uploads/2015/02/PROTECTION-AGENDA-VOLUME-1.pdf>

**03/**

**LE SYSTÈME  
HUMANITAIRE  
EST INCAPABLE  
DE FAIRE FACE  
AUX  
CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**



## LES FONDS SONT INSUFFISANTS POUR RÉPONDRE AUX CATASTROPHES CLIMATIQUES ET AUX CRISES PROLONGÉES

Les changements climatiques vont accroître les besoins humanitaires de multiples façons. Il est difficile de croire que le système d'aide humanitaire, dans sa configuration actuelle, sera en mesure de faire face aux besoins croissants. Le déficit de financement a en effet augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 1,7 milliards d'USD en 2006 à 9,3 milliards d'USD en 2016, alors que les besoins humanitaires ont presque quadruplé (Siegfried, 2016 - voir Figure 4). La crise actuelle de 2017 (les quatre famines imminentes) n'y fera pas exception.

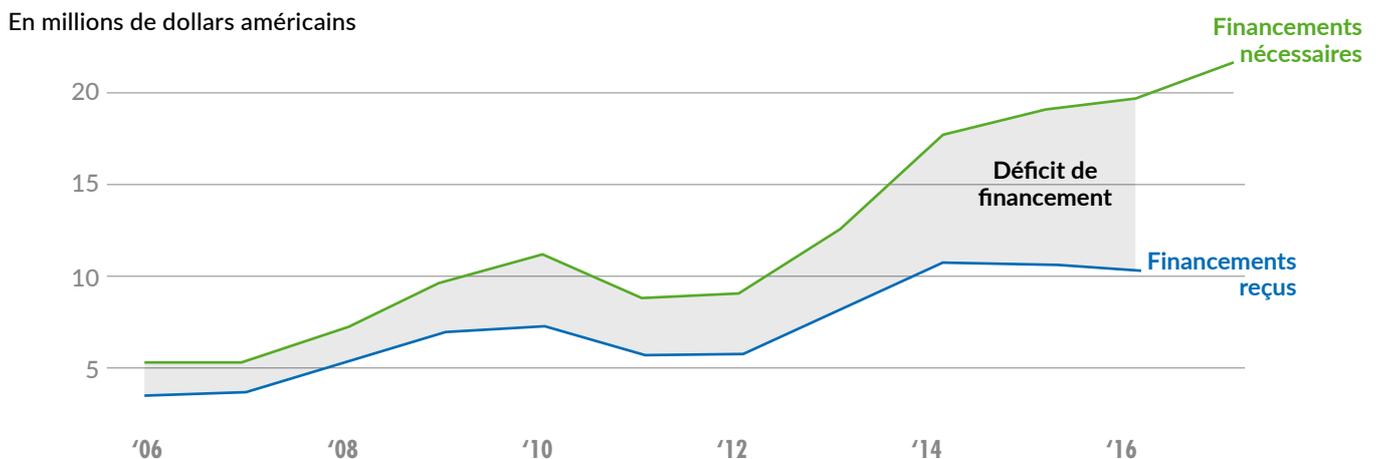
Si l'on met de côté le rôle potentiel joué par les changements climatiques dans les conflits récents, les principales crises humanitaires liées au climat en 2016 ont été provoquées par le phénomène El Niño 2015-2016. Du début 2015 à l'été 2016, les conditions El Niño sur l'océan Pacifique ont fortement perturbé les conditions climatiques locales dans diverses parties du monde : des vagues de froid en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Mongolie, des vagues de chaleur en Inde et au Pakistan, la sécheresse en Inde, en Indonésie, en Amérique centrale et en Afrique orientale et australe, des inondations au Brésil et en Inde, etc. Les conséquences de El Niño dépendent du climat local

et des saisons ainsi que d'autres influences météorologiques comme le dipôle de l'océan Indien. Selon OCHA (2016), le nombre d'individus affectés par El Niño atteignait les 60 millions, dont 32 millions souffrant d'insécurité alimentaire rien qu'en Afrique orientale et australe. En Éthiopie, OCHA (2016) estimait que 2,36 millions d'enfants étaient atteints de malnutrition aiguë modérée et 420 000 de malnutrition aiguë sévère, en juillet 2016. Malgré ces chiffres élevés et la mobilisation en apparence encourageante au niveau international, le déficit de financement est resté énorme : 3,1 milliards sur les 5 milliards d'USD demandés, soit 62 %.

Il est donc fondamental d'augmenter les fonds disponibles pour répondre à ces besoins croissants. Ainsi, tout le système de l'aide humanitaire et les États pourraient répondre aux besoins d'urgence, en limitant les problèmes de sécurité humaine et en évitant de reculer sur la voie du développement.

Si le montant des fonds disponibles est souvent essentiel pour apporter une réponse adéquate, il reste primordial de pouvoir apporter cette dernière en temps voulu et à l'endroit où cela est le plus nécessaire. En outre, répondre sans cesse aux urgences ne résoudra pas le problème ; des solutions à long terme, qui relient le financement de l'aide humanitaire à celui du développement, sont essentielles. Par conséquent, des politiques et des programmes ambitieux doivent être élaborés en matière de protection sociale, de filets de sécurité, de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques.

**FIGURE 4**  
**LES APPELS À FINANCEMENT DES NATIONS UNIES FONT FACE À UN DÉFICIT GRANDISSANT**



## L'ALERTE PRÉCOCE SE TRADUIT PEU PAR UNE ACTION PRÉCOCE

La récente crise El Niño, dont les effets sont toujours présents, a été l'occasion de renouveler un message bien connu : la préparation, les systèmes d'alerte précoce et l'action précoce sont essentiels pour éviter que les catastrophes naturelles deviennent des crises humanitaires. Toutefois, crise après crise, les acteurs de l'aide humanitaire font face à une situation récurrente : même lorsque les systèmes d'alerte précoce sont efficaces, les mécanismes de réponse ne parviennent pas à intervenir à temps et les donateurs et les gouvernements ratent le moment opportun de financer cette réponse. Dans ces circonstances, perdre du temps veut dire perdre de l'argent et perdre des vies.

La « courroie de transmission » entre catastrophe naturelle et crise humanitaire est au centre de l'action internationale depuis la Conférence de Yokohama pour un monde plus sûr (1994) et reste depuis lors un pilier des actions d'aide humanitaire et de développement. Par la suite, le Cadre de Hyogo puis celui de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, respectivement adoptés en 2005 et 2015, ont confirmé son importance et détaillé les modes de travail et les priorités pour son développement. De nombreux termes et concepts sont devenus usuels, comme *prévention, préparation, système d'alerte précoce, mécanisme de réponse d'urgence, action précoce, etc.*

Si les systèmes d'alerte précoce disposent des fonds et du personnel suffisants, si les mesures de prévention et les outils de préparation (plans de contingence) sont correctement mis en œuvre, avec une forte adhésion de la population locale, si la communication est fonctionnelle et les messages vont des communautés à l'administration centrale et inversement, si le gouvernement a instauré un mécanisme de réponse précoce, si les donateurs ont des fonds disponibles, alors la communauté internationale et les autorités locales sont supposées avoir accès aux prévisions météorologiques et à la surveillance des risques pour la sécurité alimentaire, ce qui leur permet de répondre en temps voulu aux besoins des populations touchées.

Toutefois, même après 23 années d'existence des cadres pour la réduction des risques de catastrophe, la plupart des systèmes d'alerte précoce ne disposent pas de suffisamment de fonds et de personnel, les États ont tendance à attendre que la crise commence avant de demander l'intervention internationale et, enfin, très peu de donateurs ont élaboré des mécanismes de financement souples. Pendant la crise El Niño 2015-2016, les fonds nécessaires à une action humanitaire efficace sont arrivés tard, alors que les moyens d'existence des populations affectées étaient déjà fortement dégradés. La dernière famine en Somalie, après l'épisode La Niña 2010-2011, a été à l'origine de 260 000 décès, faute d'une réponse en temps opportun.

Plusieurs initiatives internationales proposent actuellement une nouvelle vision de ces processus : Early Warning Early Action de la FAO ; Anticipate, Absorb and Reshape (A2R) du

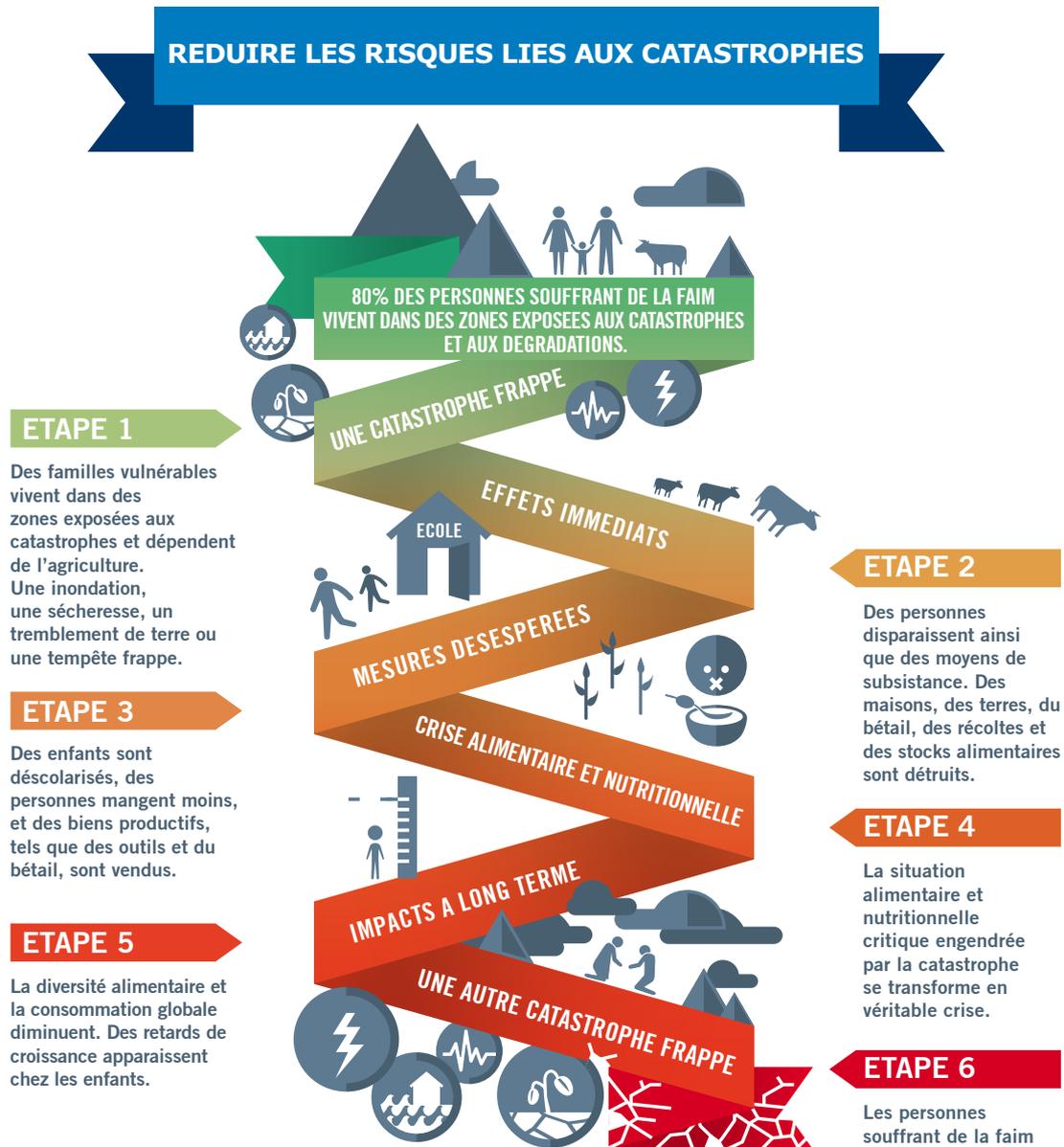


SGNU ; Forecast-based Financing du CICR ; Blueprint for Action destiné aux futurs événements d'ENSO et conçue par deux envoyés spéciaux des Nations Unies, Mme Mary Robinson, ex-présidente de l'Irlande, et M. Macharia Kamau, ambassadeur. Ce plan d'action (Blueprint for Action) a été présenté lors de la COP22 à Marrakech, reconnaissant le besoin d'agir rapidement dans le contexte des changements climatiques. Ces derniers accroissent en effet les risques de catastrophe

et leurs impacts sur les plus vulnérables. L'infographie ci-dessous élaborée par le Programme alimentaire mondial en 2015 explique clairement le rapport entre les changements climatiques, les catastrophes et les crises humanitaires.

En ce sens, le Mécanisme international de Varsovie, un organe de la CCNUCC créé en 2013, travaille sur la façon de prendre en compte les dommages causés par les changements climatiques aux populations affectées, y compris les pertes non financières.

**FIGURE 5**  
**CATASTROPHES NATURELLES ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**



**04/**

**UNE VOIE  
À SUIVRE POUR  
METTRE FIN  
AUX BESOINS**



Même s'il a peu évoqué les changements climatiques et leurs futurs défis, le Sommet humanitaire mondial de mai 2016 a insisté sur la création de ponts entre l'aide humanitaire et le développement, avec le leitmotiv « Travailler autrement pour mettre fin aux besoins ». Cette section va détailler comment l'action en matière de climat, en combinaison avec d'autres programmes et engagements internationaux, peut contribuer à atteindre cet objectif louable.

## L'ALIGNEMENT NÉCESSAIRE DES CADRES ET PROGRAMMES POUR LE DÉVELOPPEMENT

De nombreux accords ont été adoptés en 2015 et 2016. Ces engagements et programmes pourraient, tous ensemble, avoir un réel impact sur les besoins en matière de développement et d'aide humanitaire : le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe en mars 2015, qui détaille les actions à entreprendre pour se préparer et empêcher les risques de catastrophe naturelle de devenir des crises humanitaires ; l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable en septembre 2015, qui donne des orientations pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions ; l'Accord de Paris sur les changements climatiques de décembre 2015, qui définit de nouveaux objectifs pour l'action climatique, y compris l'éradication de la pauvreté et la sécurité alimentaire, pour l'après-2020 ; le Sommet mondial sur l'action humanitaire de mai 2016, qui a élaboré de nouveaux engagements et un nouvel Agenda pour l'humanité visant à prévenir et réduire la souffrance humaine.

Si leurs organisations, leurs membres et leurs objectifs diffèrent, tous ces programmes et engagements partagent de nombreux objectifs convergents. Pour les remplir, il est fondamental de s'assurer que leurs objectifs et indicateurs sont alignés et que, tous ensemble, ils tracent des voies inclusives et globales pour éradiquer les crises humanitaires et le sous-développement.

Le plaidoyer relatif aux changements climatiques peut influencer ces processus de deux façons : 1) S'assurer que le déploiement de l'Accord de Paris intègre pleinement les thèmes, objectifs et cibles des autres programmes susmentionnés ; 2) Favoriser une prise en compte transversale des changements climatiques dans tous les programmes d'aide humanitaire et de développement.

Lors de la COP21, chaque Partie de la CCNUCC a soumis une Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) détaillant ce que le pays visait en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et les mesures de préparation et prévention des impacts des changements climatiques (adaptation). Ce document propose une feuille de route déterminée au niveau national concernant l'action climatique, basée sur les capacités de chaque pays et spécifiant le soutien externe nécessaire pour l'atteindre. Si la plupart de ces CPDN considèrent la sécurité alimentaire comme une priorité, l'eau, la nutrition, la réduction des risques de catastrophe et la santé sont rarement mentionnées. Les Parties de la CCNUCC devront présenter une nouvelle version intitulée Contribution déterminée au niveau national (CDN) lors de la COP24 en décembre 2018 et devront la réviser tous les 5 ans. Avec les Plans nationaux de développement, les CDN donneront un cadre à l'Aide publique au développement pour la décennie à venir.

Cette mesure a une très forte résonance sur les politiques nationales, où les connexions intersectorielles sont souvent difficiles. L'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe sont des sujets intersectoriels et il est fondamental que les politiques publiques

liées à l'agriculture, à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la santé, au développement rural, à l'eau et à l'assainissement et au développement économique tiennent pleinement compte de ces sujets et offrent un ensemble cohérent de politiques, permettant le développement inclusif et la nutrition pour toutes et tous.

## ENCOURAGER UNE ADAPTATION BASÉE SUR DES PRINCIPES POUR DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES

Avec un scénario à +2°C, le coût économique des impacts des changements climatiques pourrait atteindre 74 milliards d'USD d'ici 2100 (Ackerman 2006). Les pays en développement vont subir les effets les plus graves et auront très probablement davantage de difficultés à faire face à la destruction des infrastructures et des moyens de production puis aux pertes consécutives de Produit intérieur brut, sans compter les pertes sociales et non économiques comme celles liées à la culture, au bien-être ou encore la malnutrition, les invalidités et les décès.

Des actions d'adaptation bien conçues et apportées en temps voulu peuvent permettre d'éviter ces conséquences dramatiques en atténuant les impacts des changements climatiques sur les plus vulnérables grâce à la préparation et la réduction des risques appliquées aux moyens d'existence et à l'organisation de la société. Actuellement, l'adaptation est nettement sous-financée. À l'inverse de l'atténuation, elle n'appelle pas d'infrastructures majeures ni de chantiers attractifs. L'adaptation est une question d'éducation, d'accès au savoir mais aussi de partage d'expériences, de normes, de diversification des revenus... et parfois d'infrastructures de protection, de réinstallation, etc. Par conséquent, l'adaptation n'est pas considérée comme un domaine d'investissement attractif mais plutôt comme un gouffre financier.

L'adaptation reste sous-financée : par les donateurs, qui sont réticents à attribuer des subventions suffisantes et par les États, qui sont peu enthousiastes à l'idée de s'endetter pour son financement. En 2013-2014, à peine 16 % du financement attribué à la lutte contre les changements climatiques était consacré à l'adaptation selon Oxfam (2016), alors que l'Accord de Paris stipule que le financement de l'adaptation et celui de l'atténuation devraient être équilibrés. Le financement de l'adaptation doit être rapidement augmenté afin d'éviter des dommages durables, pour l'économie des pays en développement et, surtout, pour la vie des plus vulnérables.

Néanmoins, accroître le financement de l'adaptation ne suffira pas à résoudre toutes les questions d'adaptation. Pour l'instant, le Fonds pour les pays les moins avancés (LDCF) a été principalement utilisé pour financer la consultation et l'élaboration de Plans d'action nationaux pour l'adaptation (PANA), et de nombreux autres « fonds d'adaptation » ont été utilisés pour les Plan d'adaptation nationaux et les CPDN... ratant l'objectif d'alléger le fardeau pesant sur les plus vulnérables. Les 13 fonds ayant un financement réservé à l'adaptation ont au total approuvé 4,16 milliards d'USD de projets, dont seulement 24 % ont été déboursés jusqu'à présent (ODI, 2016).

Des principes doivent être développés pour garantir que les fonds destinés à l'adaptation atteignent ceux qui en ont le plus besoin et qu'ils permettent de renforcer leurs moyens d'existence et leurs capacités à affronter les effets négatifs des changements climatiques.

Les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs sont les premiers à souffrir des conséquences des changements climatiques et devraient bénéficier d'une attention particulière dans les politiques en matière d'adaptation, ainsi que de fonds appropriés. Face aux changements climatiques, ces moyens d'existence particuliers sont confrontés à un triple défi : s'adapter aux changements climatiques, produire suffisamment de nourriture pour assurer la sécurité alimentaire et réduire leur empreinte environnementale - les émissions de gaz à effet de serre en priorité - afin de réduire leur contribution aux changements climatiques. Pour ces moyens d'existence, la diversification est un pilier essentiel de la durabilité. En agriculture, la solution la mieux adaptée est la transition agroécologique. Elle propose un moyen d'utiliser les ressources disponibles de façon optimale et de réduire le recours aux pesticides et engrais chimiques et aux combustibles fossiles ; elle réduit également la dépendance des agriculteurs envers les fournisseurs et ainsi, leurs risques financiers en cas de mauvaise récolte. Ces pratiques ont un co-bénéfice : le stockage du dioxyde de carbone dans la matière organique du sol et la réduction drastique des émissions de méthane et de protoxyde d'azote, dont le pouvoir est respectivement 25 et 298 fois plus élevé que celui du dioxyde de carbone en tant que gaz à effet de serre.

Les politiques, les fonds et les initiatives orientés vers l'adaptation doivent définir des critères et des principes clairs pour éviter toute mauvaise adaptation et s'assurer qu'ils ciblent les plus vulnérables et contribuent à garantir la sécurité alimentaire et la nutrition pour toutes et tous.

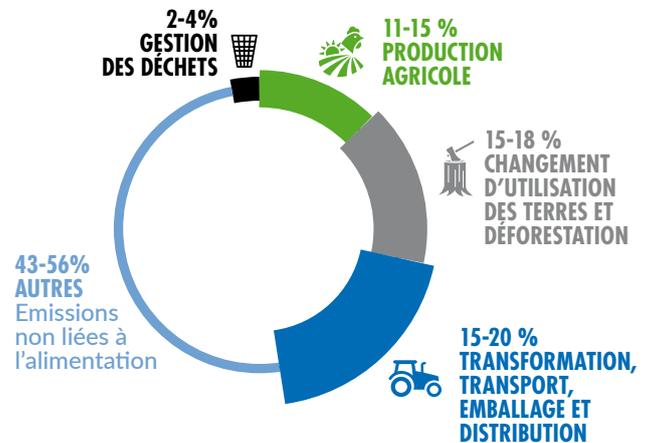
## UNE CONDITION POUR RÉALISER L'AGENDA 2030 : RESTER EN DESSOUS DU SEUIL DE 1,5°C

Comme décrit précédemment, les incidences du climat sur la nutrition et la sécurité humaine sont énormes. Elles sont déjà ressenties dans le monde entier par les communautés les plus vulnérables et vont augmenter avec les émissions de gaz à effet de serre, et pour longtemps. En 2016, la concentration atmosphérique de CO<sub>2</sub> atteignait 400ppm<sup>5</sup>. Étant donné les tendances actuelles des émissions et la voie tracée par les CPDN, la température du globe devrait augmenter de 3°C d'ici 2100 et continuer de s'accroître lors des siècles suivants car le climat s'ajuste lentement à la forte concentration de CO<sub>2</sub>.

Avec seulement 1,1°C de réchauffement depuis l'époque préindustrielle en 2016 (OMM, 2017), les impacts des changements climatiques sont épouvantables. Si nous souhaitons atteindre les Objectifs de développement durable et la sécurité nutritionnelle pour toutes et tous, il est fondamental que nous fassions tout notre possible pour rester dans un monde en dessous de 1,5°C. Cela suppose des réductions majeures des émissions dans tous les secteurs de l'économie : énergie, transport, industrie, services et secteur des terres. Les domaines intersectoriels, comme les systèmes alimentaires, doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Selon certaines estimations, les systèmes alimentaires contribuent à hauteur de 57 % aux émissions de GES (GRAIN, 2011), si

**FIGURE 6**  
**CONTRIBUTIONS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AUX ÉMISSIONS MONDIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE**



Source : GRAIN, 2007, *Alimentation et changement climatique, le lien oublié*

l'on inclut toutes les étapes depuis la production des intrants et la déforestation jusqu'à la gestion des déchets, en passant par la production agricole, l'élevage, la transformation alimentaire, le transport et la distribution. Premières victimes et principaux responsables des changements climatiques, les systèmes alimentaires doivent être complètement remodelés pour réduire radicalement leurs émissions. L'agroécologie offre des solutions à ce défi, en remettant l'alimentation et la nutrition au centre des questions de développement (IPES FOOD, 2016).

Le secteur des terres est de plus en plus mis sous pression pour compenser les émissions de gaz à effet de serre via les marchés du carbone. La compensation empêche les gros émetteurs de modifier leurs pratiques en profondeur. Or, le stockage du carbone dans les arbres et dans les sols est non permanent et réversible : les pratiques adoptées ainsi que des événements incontrôlés peuvent inverser le stockage du carbone. Par exemple, l'activité microbienne due à la chaleur pourrait libérer 55 milliards de kilos de CO<sub>2</sub> d'ici 2050 (Crowther, 2016) ; le labour est également connu pour ses effets négatifs sur le carbone du sol (Lal, 2004) ; enfin, les infestations d'insectes ont été identifiées comme un facteur majeur d'émissions de CO<sub>2</sub> par les forêts (Kurz, 2007), avec les feux de forêt et la sécheresse (Birdsey, 2011). L'agroécologie est une façon de contribuer à l'atténuation tout en mettant les agriculteurs et la sécurité alimentaire au premier plan. Plusieurs organisations rassemblées dans la coalition CLARA (Climate, Land, Ambition and Rights Alliance) insistent sur le fait que l'Accord de Paris ne laisse pas de place à la compensation et que tous les secteurs doivent réduire leurs émissions directes.

Action contre la Faim rappelle le besoin de mesures d'atténuation ambitieuses car, dans un monde plus chaud, la sécurité alimentaire et la nutrition seront menacées. Toutefois, ces mesures ne devraient jamais être entreprises d'une façon qui pourrait mettre en péril les moyens d'existence des communautés locales et la sécurité alimentaire. Les pays ne devraient pas non plus renoncer à appliquer de telles mesures d'atténuation en agriculture sous le prétexte de sauvegarder des systèmes de production alimentaire à l'origine de fortes émissions de GES.

# PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

**DES CHANGEMENTS POLITIQUES DOIVENT INTERVENIR À DE NOMBREUX NIVEAUX. EN SE BASANT SUR LES EXPLICATIONS ET LES IMPACTS FONDÉS SUR DES BASES FACTUELLES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE ET LES BESOINS HUMANITAIRES DÉTAILLÉS PRÉCÉDEMMENT, ACTION CONTRE LA FAIM PRÉCONISE LES CHANGEMENTS SUIVANTS.**

## 01/ RECOMMANDATIONS SUR

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE

- Les Parties à la CCNUCC doivent entreprendre une action climatique ambitieuse, via des contributions déterminées au niveau national et des politiques nationales qui définissent le moyen d'atteindre l'objectif de 1,5°C, tout en promouvant la sécurité nutritionnelle et les droits humains. La révision des CDN doit être transparente et inclusive afin de tenir compte des besoins d'adaptation des plus vulnérables.
- Les Parties à la CCNUCC doivent envisager les systèmes agricoles et alimentaires de façon globale, en comprenant l'adaptation, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la réalisation de la sécurité alimentaire, d'une bonne nutrition et de l'Objectif de Développement Durable n°2 en général. Cet objectif pourrait être atteint grâce à un programme de travail conjoint entre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et l'Organe subsidiaire pour la mise en application.
- Les politiques nationales, les engagements internationaux et les stratégies de développement concernant tous les composants de la sécurité nutritionnelle et les secteurs impliqués, comme l'agriculture, le développement rural, l'eau, la santé publique et l'éducation, doivent prendre en compte les futurs impacts des changements climatiques à l'échelle appropriée. C'est seulement ainsi que ces politiques pourront avoir un effet durable sur les plus vulnérables. Ceci implique une intégration systématique de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe.
- Les plus vulnérables, et notamment les petits producteurs, doivent être placés au cœur des politiques agricoles et de réponse aux changements climatiques car ils sont la pierre angulaire de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Les fonds disponibles pour l'adaptation aux changements climatiques doivent être augmentés, notamment sous forme de subventions, et des critères pour leur utilisation optimale doivent être définis.
- L'agroécologie doit être promue dans les politiques et stratégies agricoles et de développement rural car elle représente la meilleure réponse au triple défi de l'agriculture : adaptation, atténuation et sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## 02/ RECOMMANDATIONS SUR

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE SYSTÈME HUMANITAIRE

- Les États, les bailleurs de fonds et les acteurs de l'aide humanitaire doivent pleinement prendre en considération les impacts actuels et futurs des changements climatiques sur les risques et les besoins humanitaires. C'est la base d'une planification stratégique ainsi que de politiques et d'une attribution adéquates de ressources.
- La préparation, la réduction et l'atténuation des risques de catastrophe, ainsi que les filets de sécurité et de protection sociale, doivent être promus au niveau national et local, conformément aux recommandations du Sommet mondial sur l'action humanitaire 2016 et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.
- Des mécanismes de financement innovants doivent être élaborés afin d'améliorer la capacité de réponse des États et des bailleurs de fonds en cas de catastrophes soudaines et de crises à évolution lente.
- Les fonds disponibles pour la réponse d'urgence doivent être accrus afin de combler les lacunes existantes et se préparer aux besoins croissants.



© Action contre la faim – Myanmar

## 03/ RECOMMANDATIONS SUR

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES LES CONFLITS ET LES DÉPLACEMENTS FORCÉS<sup>6</sup>

- **Les États et les organismes des Nations Unies doivent envisager les changements climatiques comme un facteur de risque de déstabilisation, de violence et de conflits.** Par conséquent, des approches de prévention des conflits et de stabilisation doivent être intégrées aux mesures d'atténuation et d'adaptation.
- **Les Parties de la CCNUCC doivent reconnaître l'impact des changements climatiques sur les déplacements forcés et répondre aux besoins de protection** par des solutions durables et à long terme.
- **Les populations déplacées doivent bénéficier d'une protection et d'une aide humanitaire basées sur leurs besoins et vulnérabilités,** quels que soient leur statut et la cause initiale de leur déplacement.
- **Les États doivent garantir que les populations vulnérables,** comme les femmes, les enfants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays **reçoivent le niveau adéquat de protection et que leurs besoins spécifiques sont remplis.** En particulier, les États doivent s'assurer que la situation des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en raison des changements climatiques est prise en compte dans les lois et politiques nationales et internationales, comme la Convention de Kampala.
- **Les États doivent faciliter la migration légale,** sûre et digne pour qu'elle soit un mécanisme permettant de faire face aux effets des changements climatiques. Même si les déplacements dus aux changements climatiques n'accordent pas le statut de réfugié, les pays d'accueil doivent accepter les populations déplacées pour cette raison et les protéger, comme stipulé dans la Convention de Kampala et les Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays.
- **Après un événement climatique, les pays d'accueil doivent s'assurer que la décision de renvoyer les populations est basée sur des données factuelles et une évaluation minutieuse et neutre de la situation du pays** et de ses capacités à instaurer des conditions de réception adaptées et humaines.
- Si le retour n'est pas possible, **les États doivent faire en sorte que les personnes déplacées aient accès à des solutions durables** (comme un titre de séjour renouvelé ou permanent dans le pays d'accueil ou la réinstallation dans un autre pays).

6 - Toutes les recommandations tiennent compte de l'Agenda pour la protection des personnes déplacées transfrontalières dans le contexte des catastrophes et des changements climatiques disponibles à : <https://nanseninitiative.org/wp-content/uploads/2015/02/PROTECTION-AGENDA-VOLUME-1.pdf>

## BIBLIOGRAPHIE

- Ackermann (2006) *Climate Change - the Costs of Inaction*. Friends of the Earth England, Wales and Northern Ireland, Global Development and Environment Institute, Tufts University. October 11, 2006
- Barnett (2007) *Climate change, human security and violent conflict*. *Political Geography* 26 (2007) 639-655
- Bernauer et al (2012) *Climate change and international water conflict in Central Asia*. *Journal of Peace Research*, 49(1) 227-239
- Birdsey (2011) *Drought and dead trees*. *Nature climate change*, vol 1, December 2011
- Burke (2009) *Warming increases the risks of civil war in Africa*. *PNAS* vol 106 n°49, approved on October 14, 2009
- Cai et al. (2014) *Increasing frequency of extreme El Niño events due to greenhouse warming*. *Nature Climate Change* 4, 111-116 (2014)
- Callaghan, et al (2007) *Health Concerns of Women and Infants in Times of Natural Disasters: Lessons Learned from Hurricane Katrina*. *Maternal and Child Health Journal*, Volume 11, Issue 4, pp 307-311
- Christian AID (2007) *Human tide: the real migration crisis*
- Costello, et al (2009) *Managing the health effects of climate change*. *The Lancet*, Volume 373, No. 9676, p1693-1733
- Crisp (2002) *No Solution in Sight: the Problem of Protracted Refugee Situations in Africa*. Center for Comparative Immigration Studies, UC San Diego. Working Paper No. 68
- Crowther (2016) *Quantifying global soil carbon losses in response to warming*. *Nature*, 540(7631)
- DARA International and the Climate Vulnerable Forum (2012) *A Guide to the Cold Calculus of a Hot Planet*. ISBN: 978-84-616-0567-5 pp 360
- Dawson (2014) *Modelling impacts of climate change on global food security*. *Climate change*, online: <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10584-014-1277-y> DOI 10.1007/s10584-014-1277-y
- Defrance et al (2017) *Consequences of rapid ice sheet melting on the Sahelian population vulnerability*. *PNAS* vol 114 n°25, approved on May 11, 2017
- FAO (2016) *The state of food and agriculture : climate change, agriculture and food security*. Rome, 2016. 171pp
- Feng, et al (2013) *Changes in rainfall seasonality in the tropics*. *Nature Climate Change* 3, 811-815
- Gleick (2013) *Water, Drought, Climate Change, and Conflict in Syria*. In *Weather, Climate and Society*, vol. 6, pp 331-340
- Gosling (2013) *A global assessment of the impact of climate change on water scarcity*. *Climatic Change* (2016) 134: 371-385 DOI 10.1007/s10584-013-0853-x
- GRAIN (2011) *Food and climate change: the forgotten link*. Against the Grain, September 2011
- GRAIN (2011) *How the industrialized food system contributes to the climate crisis*
- Hansen and Sato (2016) *Regional climate change and national responsibilities*. *Environ. Res. Lett.* 11(2016) 034009
- Hoddinott (2013) *The economic rationale for investing in stunting reduction*. GCC Working Paper Series, GCC 13-08
- Hoell et al (2016) *Modulation of the Southern Africa precipitation response to the El Niño Southern Oscillation by the subtropical Indian Ocean Dipole*. *Climate Dynamics*, pp 1-12
- Hunter, et al (2003) *Climate change and waterborne and vector-borne diseases*. *Journal of Applied Microbiology* 94, 375-465
- International Food Policy Research Institute (2015) *Global Nutrition Report 2015: Actions and Accountability to Advance Nutrition and Sustainable Development*. Washington, DC
- IOM (2015) *Hunger without borders: The hidden links between Food Insecurity, Violence and Migration in the Northern Triangle of Central America, an exploratory study*. IOM, LSE, UKAID and WFP. September 2015
- Ionesco, et al (2016) *Atlas of Environmental Migration*. Paris, Les Presses de Sciences Po
- IPCC (2007) *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden and C.E. Hanson, Eds., Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976pp
- IPES FOOD (2016) *From uniformity to diversity, a paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems*
- Jacobsen (2003) *Livelihoods in conflicts: the pursuit of livelihoods by refugees and the impact on the human security of host communities*. In *The Migration-Development Nexus*, IOM, pp 71-97
- Justino (2012) *Nutrition, Governance and Violence: A Framework for the Analysis of Resilience and Vulnerability to Food Insecurity in Contexts of Violent Conflict*. Household in Conflict Network, working paper 132
- Kelley et al (2015) *Climate change in the Fertile Crescent and implications of the recent Syrian drought*. *PNAS*, vol. 112, no. 11, p 3241-3246
- Kolstad, et al (2011) *Uncertainties Associated with Quantifying Climate Change Impacts on Human Health: A Case Study for Diarrhea*. *Environmental Health Perspectives*, volume 119, number 3, 299-305
- Kurz (2007) *Risk of natural disturbances makes future contribution of Canada's forests to the global carbon cycle highly uncertain*. *PNAS*, vol. 105 no. 5 1551-1555
- Lal (2004) *Carbon emission from farm operations*. *Environment International* 30 (2004) 981-990
- Llyod et al (2011) *Climate Change, Crop Yields, and Undernutrition: Development of a Model to Quantify the Impact of Climate Scenarios on Child Undernutrition*. *Environmental health perspectives*, 119 (12). pp. 1817-23
- Machel (2001) *The Impact of War on Children: A Review of Progress Since the 1996 United Nations Report on the Impact of Armed Conflict on Children*. Palgrave MacMillan
- Martens, et al (1995) *Potential impact of global climate change on malaria risk*. *Environmental Health Perspectives*, volume 103, number 5
- McMichael, et al (2006) *Climate change and human health: present and future risks*. *The Lancet*, Volume 367, Issue 9513, 11-17 March 2006, Pages 859-869
- Minoiu (2014) *Armed conflict, household victimization, and child health in Côte d'Ivoire*. *Journal of Development Economics*, volume 108, 237-255
- Mora et al (2017) *Global Risk of Deadly Heat*. *Nature Climate Change*, DOI: 10.1038/NCLIMATE3322
- Myers (1993) *Environmental Refugees in a Globally Warmed World*. *BioScience*, Vol. 43, No. 11, pp. 752-761
- Myers (2005) *Environmental refugees: an emergent security issue*. Contribution to session III - Environment and Migration, 13th Economic Forum, Prague, 23-27 May 2005
- Myers, et al (2014) *Increasing CO2 threatens human nutrition*. *Nature* 510, 139-142
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (2016) *Attribution of Extreme Weather Events in the Context of Climate Change*. Washington, DC: The National Academies Press. doi: 10.17226/21852.
- Nawrotzki (2016) *International climate migration: Evidence for the climate inhibitor mechanism and the agricultural pathway*. *Population, Space & Place*
- NOAA National Centers for Environmental Information (2017) *State of the Climate: Global Analysis for Annual 2016*, published online January 2017, retrieved on January 23, 2017 from: <http://www.ncdc.noaa.gov/sotc/global/201613>

- NRC and IDMC (2017) Briefing paper: *Positioned for action - Displacement in the Sendai Framework for disaster risk reduction - February 2017*
- Obioha (2008) *Climate Change, Population Drift and Violent Conflict over Land Resources in Northeastern Nigeria*. *J. Hum. Ecol.*, 23(4): 311-324
- OCHA (2016) *El Niño: overview of impact, projected humanitarian needs and response*. September 2016
- Oxfam (2016) *Climate finance shadow report 2016: lifting the lid on progress towards the \$100 billion commitment*
- Pascual, et al (2000) *Cholera Dynamics and El Niño-Southern Oscillation*. *Science* 289, 1766-1769
- Patz, et al (1998) *Dengue fever epidemic potential as projected by general circulation models of global climate change*. *Environmental health perspectives*, 106(3): 147-153
- Patz, et al (2005) *Impact of regional climate change on human health*. *Nature* 438, 310-317
- Phalkey, et al (2015) *Systematic review of current efforts to quantify the impacts of climate change on undernutrition*. *PNAS*, E4522-E4529, published online July 27, 2015
- Reuveny (2007) *Climate change-induced migration and violent conflict*. *Political Geography* 26, 656-673
- Rosenzweig, et al (2001) *Climate change and extreme weather events: Implications for food production, plant diseases and pests*. NASA publications, Paper 24
- Siegfried (2016) *Scale up or cut back? Aid sector grapples with growing funding gap*. Published online on December 9, 2016 on: <https://www.irinnews.org/analysis/2016/12/09/scale-or-cut-back-aid-sector-grapples-growing-funding-gap>
- Springmann, et al (2016) *Global and regional health effects of future food production under climate change: a modelling study*. *The Lancet*, published online March 2, 2016
- Ubelejit (2014) *The undermining of state capacity by climate change and vulnerabilities*. *Global Journal of Political Science and Administration*, vol.2, No.3, pp. 1-10
- UN News, 2015. *Ahead of global risk reduction conference, UN review finds vast majority of disasters climate-related*. Published on March 6, 2015, retrieved on December 10, 2016 from: <http://www.un.org/climatechange/blog/2015/03/ahead-global-risk-reduction-conference-un-review-finds-vast-majority-disasters-climate-related/>
- United Nations Development Programme (UNDP), *Human Development Report 2007/2008*. Fighting climate change: Human solidarity in a divided world, New York, 2007, p. 90
- UNOCHA (2016) (2) *El Niño: overview of impact, projected humanitarian needs and response*. Published online on April 13, 2016
- UNOCHA (2016) OCHA Statement, ECOSOC Special Meeting. *Impacts of the 2015/16 El Niño phenomenon: Reducing risks and capturing opportunities*, New York, 6 May 2016. Retrieved on January 23, 2017 from: <https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/integration/ocha-remarks-el-nino.pdf>
- UNOCHA United Nations Organization for the Coordination of Humanitarian Affairs (2017) *Global Humanitarian Overview 2017*, published online January 2017, retrieved on January 23, 2017 from: <http://www.unocha.org/stateofaid/>
- Vermeulen, et al (2012) *Climate Change and Food Systems*. *Annual Review of Environment and Resources* Vol.37:1-496
- Vörösmarty, et al (2000) *Global water resources: vulnerability from climate change and population growth*. *Science* 289, 284-288
- Watson, et al (2007). *Epidemics after Natural Disasters*. *Emerging Infectious Diseases*, 13(1), 1
- Wollemberg, et al (2016) *Reducing emissions from agriculture to meet the 2 °C target*. *Global Change Biology* 22, 3859-3864
- World Bank (2016) *Shock waves: managing the impacts of climate change on poverty*. *Climate change and development series*. Washington, 2016. 207pp. ISBN (paper): 978-1-4648-0673-5
- World Health Organisation (2015) *Climate and health country profiles - 2015: A global overview*. WHO and UNFCCC
- World Meteorological Organization and World Health Organization (2015). *Heatwaves and Health: Guidance on Warning-System Development*. World Meteorological Organization, ISBN 978-92-63-11142-5, 114pp
- World Meteorological Organization and World Health Organization (2017). *Statement on the State of the Global Climate in 2016*. World Meteorological Organization, ISBN 978-92-63-11189-0, 28pp

**POUR L'ALIMENTATION.  
POUR L'EAU.  
POUR LA SANTÉ.  
POUR LA NUTRITION.  
POUR LA CONNAISSANCE.  
POUR LES ENFANTS.  
POUR LES COMMUNAUTÉS.  
POUR TOUT LE MONDE.  
POUR DE BON.  
POUR L'ACTION.  
POUR LES DROITS.  
POUR L'HUMANITÉ.  
CONTRE LA FAIM.**



**ACTION  
CONTRE  
LA FAIM**

**CANADA**

Action contre la Faim  
720 Bathurst St. - Suite 500  
Toronto, ON - M5S 2R4  
[www.actioncontrelafaim.ca](http://www.actioncontrelafaim.ca)

**FRANCE**

Action contre la Faim  
14-16 boulevard de Douaumont  
75017 Paris  
[www.actioncontrelafaim.org](http://www.actioncontrelafaim.org)

**ESPAGNE**

Acción Contra el Hambre  
C/ Duque de Sevilla, 3  
28002 Madrid  
[www.accioncontraelhambre.org](http://www.accioncontraelhambre.org)

**ROYAUME-UNI**

Action Against Hunger  
First Floor,  
Rear Premises, 161-163  
Greenwich High Road,  
London, SE10 8JA  
[www.actionagainsthunger.org.uk](http://www.actionagainsthunger.org.uk)

**ÉTATS-UNIS**

Action Against Hunger  
One Whitehall Street 2F  
New York,  
NY 10004  
[www.actionagainsthunger.org](http://www.actionagainsthunger.org)